

PLAN D'ACTION 2009-2010

Le présent document vise à préciser les grandes lignes des actions que devrait mener le COGESAF au cours de l'année 2009-2010. Les actions présentées viennent préciser les éléments présentés dans le plan d'action quinquennal 2008-2012.

REPRÉSENTATION

1. Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires (Conférences régionales des élus, CRRNT, CRE, CRD, autres comités de bassin).
2. Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.
3. Assurer la concertation des acteurs sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau du bassin.
4. Présenter des mémoires ou faire des recommandations aux organismes concernés par les causes ou les effets de la gestion de l'eau du bassin (Exemple : MRC, municipalités, milieu industriel, agricole, forestier ou autres).
5. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau du bassin de la rivière Saint-François.

FONCTIONNEMENT

1. Élaborer un code de déontologie : normes de conduites déontologiques et professionnelles des membres et du personnel.
2. Élaborer une politique salariale pour le personnel.

FINANCEMENT

1. Organiser des projets spécifiques avec différents partenaires dont l'objectif est le financement.
2. Rechercher le financement pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau de bassins versants prioritaires pour le COGESAF (ex. : Saint-Germain).

SECRÉTARIAT

1. Mettre en commun des services administratifs pour le COGESAF et ses membres. (Exemple site Internet, agent de communication, technicien) et en assurer le maintien.

RECRUTEMENT

1. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion du bassin versant pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin.
2. Recruter de nouveaux membres en lien avec les modifications apportées aux statuts et règlements du COGESAF découlant des changements en vigueur dans le cadre de référence du MDDEP.

STRUCTURATION

1. Maintenir les relations existantes avec les organismes américains du territoire du bassin (Comité directeur Québec-Vermont et Memphremagog and Coaticook Watershed Council) et en établir de nouvelles. Consulter les ententes sur les plans d'eau transfrontaliers.
2. Inventorier tous les comités de lac et de bassins existant sur le bassin versant de la rivière Saint-François.
3. Faire le suivi des organismes membres afin de s'assurer de la réalisation des objectifs en relation avec le COGESAF.

4. Maintenir le comité technique du COGESAF et assurer son dynamisme.

COMMUNICATION

1. Réaliser un plan de communication auprès des organismes, des CLBV, de la population, des médias et des gouvernements.
2. Assurer l'information à nos partenaires par la publication du Concert'EAU (4 publications : juin, septembre, décembre et mars).
3. Lancer le nouveau site Internet du COGESAF et le mettre à jour régulièrement.
4. Faire connaître le portail du bassin versant de la rivière Saint-François et participer au déploiement de la première phase.

APPUI AUX MEMBRES

1. Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations du COGESAF.
2. Organiser la campagne de distribution d'arbre 2009 pour le reboisement des bandes riveraines

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

1. Déposer au MDDEP le PDE général pour le bassin versant de la rivière Saint-François.
2. Mettre en place les comités locaux de bassin versant pour les secteurs du bassin versant de la rivière Saint-François suivants et en assurer le maintien (rivières Massawippi, Watopéka, au Saumon (est), Eaton et aux Vaches).
3. Poursuivre le travail avec les CLBV déjà en place et entamer la signature des contrats de bassin et la mise en œuvre des plans d'action concertés locaux.

FORMATION

1. Organiser une formation pour les principaux responsables des comités ou des organismes membres sur la gestion par bassin versant et la structure du COGESAF.
2. Organiser une formation sur les outils de la gouvernance d'une organisation : objectifs, fonctions principales et qualifications requises pour les postes de président, vice-président et pour les membres.

RECHERCHE

1. Chercher la collaboration du milieu de l'éducation (universités, cégeps, etc.) dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, ingénieur, sciences des communications, économiste, hydrologue, administration et gestion.
2. Proposer des projets de recherche pour une meilleure caractérisation du territoire du bassin versant (aquifères, qualité de l'eau de surface, bandes riveraines, érosion, cyanobactéries et autres).
3. Chercher la collaboration du milieu économique dans la réalisation de projet de recherche.
4. Participer à l'élaboration du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Magog en collaboration avec la Ville de Sherbrooke, la Ville de Magog et la MRC Memphrémagog.
5. Participer à la mise en place du plan d'intervention du Grand lac Saint-François.
6. Participer au projet sur les changements climatiques d'OURANOS et du Centre d'expertise hydrique du Québec.

ÉDUCATION, SENSIBILISATION

1. Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés (journées d'informations sur des thèmes spécifiques, dépliants, kiosque d'information, reportage).
2. Participer à l'organisation du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau.

PROMOTION

1. Faire la promotion de la gestion par bassin versant auprès des instances régionales et locales.
2. Supporter des événements de promotion avec l'aide d'organismes membres. (Exemple, randonnées en canot sur la rivière ou lacs, observations ornithologiques).